



**Rives méditerranéennes**

23 | 2006

Paysages, environnement, rapports sociaux (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

---

## Paysages et conflits en Provence

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle - début XIX<sup>e</sup> siècle

Martine Chalvet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/518>

DOI : 10.4000/rives.518

ISBN : 978-2-8218-0044-1

ISSN : 2119-4696

### Éditeur

TELEMME - UMR 6570

### Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2006

Pagination : 11-26

ISSN : 2103-4001

### Référence électronique

Martine Chalvet, « Paysages et conflits en Provence », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 29 décembre 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/518> ; DOI : 10.4000/rives.518

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Paysages et conflits en Provence

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle - début XIX<sup>e</sup> siècle

Martine Chalvet

---

## Introduction

- 1 Les décors de forêt méditerranéenne que nous admirons de nos jours n'étaient pas encore plantés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur lente construction est le fruit de mutations démographiques, politiques et économiques mais aussi culturelles. Cette transformation du spectacle de la nature se trouve donc à la croisée des représentations et de la réalité. Le mot de paysage reflète d'ailleurs ces deux facettes. Il apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle où il désigne une toile de peintre représentant une vue champêtre ou un jardin. Dans une définition courante, il devient une « partie d'un pays qui se présente à l'œil qui le regarde ». L'acception de ce terme est donc inséparable du domaine de la perception de l'espace, du regard que l'on porte sur une réalité. En fait, la formation du paysage est une combinaison d'éléments de l'écosystème et d'éléments anthropiques liés à l'histoire, aux pratiques sociales et économiques des sociétés humaines.
- 2 Au vu de cette définition, j'ai choisi de regarder le paysage provençal, et plus particulièrement sa composante forestière, en tenant compte à la fois de la réalité et des pratiques humaines mais aussi des représentations et des modèles qui visent à forger l'espace.
- 3 Avec la Révolution et la mise en place d'une politique centralisatrice, les débuts de l'industrialisation et de l'urbanisation, sans oublier les théories libérales, physiocrates et productivistes, l'aménagement des bois provençaux est soumis à des remises en cause radicales. Dans cette période charnière, les repères économiques, sociaux et culturels semblent totalement brouillés. Les anciens modes d'exploitation et de vie des communautés rurales ne sont plus adaptés au monde moderne et ne permettent pas d'envisager l'avenir. D'un autre côté, les structures de production de la société industrielle naissante restent encore fragiles et ne permettent pas de se détacher du passé.

- 4 Cette ambiguïté favorise l'essor de conflits multiples. Poussées par des intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels totalement divergents, voire antagonistes, les différentes composantes de la société s'opposent pour défendre leur vision de la campagne provençale. Cette communication vise donc à démêler l'écheveau complexe de ces conflits pour comprendre les dernières résistances aux évolutions du monde moderne qui se traduisent clairement dans les paysages.

## Le paysage rural provençal : mutations et conflits

- 5 Dès le XVIIIe siècle, les administrateurs royaux ou les voyageurs étrangers et les notables locaux qui sillonnent la Provence déplorent une diminution des surfaces boisées au profit des maquis et des garrigues présentés comme des formes dégradées, des boisements, arides, pauvres et donc fort laids.

### Le paysage rural provençal : un conflit des représentations ?

- 6 Si, cette nouvelle image du Midi traduit une réalité, elle est aussi fonction de l'observateur ; de sa formation, de son origine, de sa définition de la forêt, de sa vision du beau, du laid, de l'utile et de l'inutile. Brossé par les administrateurs de l'État, le tableau d'une situation forestière dramatique refléterait alors l'inquiétude du pouvoir dont la force militaire dépend de la fourniture de bois pour les arsenaux de la marine ou pour les forges à canons. Les officiers auraient par exemple pris en compte les arbres nécessaires à la construction maritime méprisant les terrains communaux traités en taillis pour subvenir aux besoins de la population et du bétail. De leur côté, les voyageurs étrangers comme Arthur Young ne partagent pas forcément les mêmes conceptions de la végétation que les agents de l'État ou les hommes du Sud. Leurs appréciations se construisent aussi en comparaison avec le modèle de richesse et donc de beauté des campagnes du Nord de l'Europe.
- 7 Quel que soit leur point de vue, tous les témoins du début du XIXe siècle sont marqués par la transformation profonde des règles de lecture du paysage. Jusqu'au XVIIIe siècle, le regard de la gentry européenne était toujours chargé d'une série de présupposés idéologiques et de conditionnements esthétiques liés à une éducation classique. Ces humanistes admiraient les décors du pourtour méditerranéen en rêvant aux temps anciens. Ils contemplaient surtout les villes et les antiquités à travers le filtre de la culture grecque ou romaine. Le panorama devenait obligatoirement beau puisqu'il reflétait les richesses et les finesses des civilisations perdues. Mais avec le siècle des Lumières, les lettrés se tournent vers des centres d'intérêt inédits. Ils observent les espaces ruraux en s'intéressant aux sciences de la nature mais aussi aux problèmes économiques, agronomiques, démographiques et même anthropologiques. Ce nouveau regard rationnel est tout particulièrement repris par les propriétaires fonciers qui se consacrent aux progrès de la science et à la mise en valeur de leurs biens. En matière agricole, ces « agromanes »<sup>1</sup> forgent une représentation de la sylve tout à fait singulière. Dans leurs estimations, les bois sont parés d'une image positive lorsqu'ils sont exploités méthodiquement et constituent une ressource pour l'homme. L'inverse, « le gaspillage » du sol laissé à la nature est en soi condamnable et les espaces non cultivés, souvent jugés insalubres, sont dévalorisés. Finalement, ce qui est utile est beau et les notables de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle affichent une prédilection pour les campagnes

exploitées et bien délimitées. Avec de tels a priori, ils critiquent sévèrement les taillis utilisés par les paysans comme terrain de parcours pour les troupeaux.

- 8 Cela dit, la description de garrigues dénudées et arides n'est pas seulement le fruit d'une vision productiviste et utilitariste. La peur de la dégradation des arbres témoigne aussi de la persistance d'une perception esthétique et affective de la forêt, héritage des valeurs autrefois défendues par la noblesse. Sous l'Ancien Régime, seule cette élite bénéficiait du droit de chasse et de la possibilité de faire croître des futaies. Après l'abolition des privilèges, les « vilains » jouissent eux aussi des mêmes avantages. Pire encore, avec la vente des biens nationaux et le code civil, les roturiers s'emparent des bois des émigrés et peuvent partager les patrimoines. Face à cette menace, l'aristocratie se pose encore comme l'ordre protecteur des forêts et regrette l'organisation sociale et l'ordonnement sylvicole des temps anciens. Pour elle, la sylve, figure naturelle des hiérarchies et miroir de la société d'ordre, s'est dégradée<sup>2</sup>.
- 9 Au-delà du seul regard conservateur, cette antinomie entre le présent et le passé révèle une angoisse profonde devant les transformations du monde moderne. Quelques contemporains ne font pas confiance au progrès ou à la science. Ils peignent le tableau d'une évolution systématiquement négative et relient les déboisements à la dégénérescence de la société. Ce regret des bois est renforcé par le développement d'un nouveau courant culturel qui remet en cause la conception productiviste, scientifique et laïcisée de la nature<sup>3</sup>. Certains lettrés portent sur les paysages un regard rêveur en idéalisant un passé auréolé d'équilibre et de charme. Ils prônent une attitude de contemplation désintéressée de l'ordre des choses, un détachement vis-à-vis de toute exploitation de la matière. Ce regard nostalgique se retrouve au sein du mouvement romantique qui cherche à redonner unité et signification au cosmos dans un sentiment d'harmonie universelle. À l'ordre économique moderne, ces idéalistes opposent une approche émotionnelle originale qui consiste à trouver dans le spectacle de sites pittoresques une jouissance esthétique, un sentiment de plénitude et une totale compréhension de l'ordre de l'univers et de son sens. Dans cette contemplation, ils exaltent tout particulièrement la place de la forêt, d'une forêt sombre et profonde, d'une forêt encore mystérieuse.
- 10 En dépit de leurs profondes divergences, voire de leur opposition, ces différents regards reprennent tous un même constat, la dégradation du paysage provençal suite à la disparition des bois. À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, ces discours s'affirment avec d'autant plus de force que ces témoignages ne sont pas de purs fantasmes. Dans la réalité, les surfaces boisées reculent de manière inquiétante. Pour tous les observateurs, cette disparition des arbres représente une menace profonde. En détruisant l'équilibre naturel, elle provoquerait de nombreuses catastrophes notamment des inondations. Les témoins de la fin du XVIIIe et du début du XIXe sont également unanimes : les responsables de cette situation sont les paysans qui détruisent ce potentiel indispensable par leurs prélèvements et leurs défrichements.

### **Le paysage rural provençal : un conflit dans l'utilisation de l'espace**

- 11 Et en effet, à partir du XVIIIe siècle, les ruraux exercent une pression de plus en plus forte sur les espaces boisés pour satisfaire leurs usages domestiques, alimenter les industries en matière première ou en matière énergétique mais aussi servir les besoins de l'agriculture et de l'élevage. Afin d'exploiter au mieux l'ensemble des ressources

forestières, les sociétés rurales poursuivent encore l'ancienne exploitation agro-sylvo-pastorale<sup>4</sup>. Dans ce système de gestion, l'utilisation des différents terroirs se complète. Pratiquant les brûlis, l'essartage ou les taillades, les agriculteurs et les éleveurs gagnent sur les bois des terres de cultures temporaires ou des terrains de parcours pour leurs troupeaux. Avec une agriculture vivrière encore privée de l'utilisation des engrais chimiques, les activités agricoles, sylvicoles et pastorales sont obligatoirement complémentaires. Enrichies par la détérioration de la végétation, les terres bénéficient surtout de la fumure apportée par les bêtes. Parcourant les sous-bois, le bétail y puise les éléments fertilisants qu'il restitue sous forme d'excréments. Rien ne se perd puisque la richesse de la forêt utilisée par l'élevage profite aussi à l'agriculture. En théorie, l'espace rural est donc organisé pour servir les besoins de l'ensemble de la communauté et éviter tout conflit.

- 12 Toutefois, ces différentes utilisations des bois peuvent devenir très vite concurrentes. Dans la réalité, chaque usager veut profiter au mieux de ses intérêts des richesses de la sylve et s'inquiète des profits qu'en tire son voisin. Les forêts voient s'opposer ceux qui entendent les défricher, ceux qui veulent y faire pâturer leurs troupeaux ou ceux qui exploitent les ressources boisées. Toujours latents, ces conflits s'exacerbent en cas de pénurie ou de hausse des besoins. Dans un monde de relative autarcie, l'équilibre précaire construit par les hommes peut être rompu à tout moment par une série de réactions en chaîne. La simple transformation de l'un des paramètres – notamment le facteur démographique – peut provoquer l'effondrement de tout le système agro-sylvo-pastoral.
- 13 Or dès la fin du XVIIIe siècle, la forte pression démographique qui règne dans les campagnes provoque « une faim de terre » qui vient perturber ce système de gestion complémentaire des activités, des espaces et des ressources. Avec les faibles progrès techniques, la seule solution pour produire plus est d'exercer une plus forte pression sur les terres non cultivées c'est-à-dire les bois. Espaces limités et convoités, les terrains sylvicoles deviennent un espace conflictuel qui doit dans le même temps satisfaire l'éleveur, l'agriculteur et l'artisan.
- 14 Au-delà de ces antagonismes, l'organisation du terroir est un sujet de discorde entre ceux qui possèdent la terre et la communauté rurale. Inspirés par les théories physiocratiques, individualistes et libérales, les propriétaires veulent exploiter leurs biens en toute liberté. Ils souhaitent donc sortir du cadre contraignant de la communauté rurale qui impose des règles et des limites d'exploitation. Leur rêve est même de supprimer les terres collectives et de clore leur propriété en prenant modèle sur le mouvement des enclosures en Angleterre. Loin des espaces incultes peuplés de taillis, ils pourraient alors cultiver leur bois idéalisé, sorte de verger ou de jardin planté d'arbre à fruit.
- 15 Rongé de l'intérieur, le système d'une exploitation complémentaire se détériore d'autant plus qu'il est contraint de faire face aux nouveaux enjeux de l'industrialisation et de l'urbanisation. À partir des années 1830, les entreprises industrielles mais aussi les constructions civiles et navales réclament de plus en plus de résine, de bois d'œuvre et de grumes pour les étais, les coffrages ou les poteaux. En parallèle, de nombreux notables locaux et le corps des Eaux et Forêts veulent restaurer les massifs forestiers par le reboisement ce qui permettrait d'atteindre un double objectif : fournir la société industrielle naissante en bois d'œuvre et lutter contre les dégradations écologiques liées au manque d'arbres.

- 16 Pour satisfaire ces demandes, la nouvelle administration des Eaux et Forêt veut réorganiser totalement les massifs forestiers en Provence. Elle souhaite par exemple faire disparaître les taillis de chênes au profit des futaies de pins, essence à la croissance rapide et au tronc long et rectiligne. Forts de ces objectifs, les officiers des Eaux et Forêts condamnent sévèrement les usages traditionnels et le système agro-sylvo-pastoral. Originaires des villes du Nord Est de la France, ils sont étrangers au monde rural provençal. De plus, techniciens formés dans une école forestière à Nancy, ils refusent les savoirs vernaculaires qui deviennent les symboles de l'arriération et de l'insouciance.
- 17 Afin de lutter contre la dégradation sylvicole, les officiers réclament la possibilité d'encadrer les campagnes grâce à l'intervention d'« une bonne police rurale » et « de l'autorité supérieure »<sup>5</sup>. Avec le code forestier de 1827, puis les lois sur le reboisement et le regazonnement des montagnes de 1860-1864, ils obtiennent le contrôle de la gestion des forêts domaniales et d'une grande partie des taillis communaux. Sur ces terrains soumis au régime forestier<sup>6</sup>, ils programment l'évolution des boisements pour les années à venir. Par ces aménagements à long terme, ils visent surtout à conserver et à développer les arbres dans un régime uniformisé, régulier, planifié et rationnel qui permette de réguler la consommation et la production du capital boisé et de l'adapter aux nouveaux besoins du marché industriel. Avec cette nouvelle politique forestière, il n'y a plus simple concurrence entre les différents usagers, il y a incompatibilité entre les espaces forgés par les sociétés agraires et ceux qu'exige la société industrielle.

## **Le refus du modèle forestier impose par les eaux et forêts**

- 18 Imposé par les Eaux et Forêts, le nouvel aménagement forestier heurte de nombreux enjeux économiques, politiques, sociaux et identitaires. Une partie importante de la population provençale se dresse donc pour lutter contre cette intervention de l'État. Cela dit, les notables locaux ne défendent pas pour autant l'ancien paysage rural. S'ils partagent avec l'administration des Eaux et Forêts un certain nombre de valeurs et d'intérêts, ils s'opposent, en tout cas dans la première moitié du XIXe siècle, à l'imposition d'un nouveau modèle forestier.

## **Le rejet des futaies de résineux : un enjeu économique régional**

- 19 En regard des enjeux économiques représentés par les bois, on saisit mieux les dangers de la nouvelle réglementation et du contrôle de l'administration forestière. Aussi, les ruraux font-ils preuve d'une hostilité certaine à l'encontre des Eaux et Forêts. Privés des usages indispensables de la sylve, les plus pauvres se servent illégalement en contrevenant au régime forestier ou se dressent violemment contre les gardes forestiers. En dépit de quelques exemples<sup>7</sup>, la rébellion directe demeure tout de même relativement rare. Parfois soutenus par leurs notables, les villageois profitent de toutes les instances de décisions pour faire valoir leurs anciens droits.
- 20 Poussés par des motivations parfois antagonistes, les gros éleveurs, les élus municipaux et même quelques riches propriétaires soutiennent l'organisation économique traditionnelle. Marqués par les théories physiocrates et libérales, les détenteurs du capital foncier s'opposent à toute législation qui entraverait le déboisement sur les

terrains privés et à toute ingérence des représentants de l'État sur leurs terres. En l'occurrence, ils ne peuvent accepter les projets d'interdiction du défrichement par écobuages et issarts affichés par les officiers. D'autre part, si l'agriculteur, l'éleveur et l'exploitant de bois entrent souvent en rivalité, ils défendent aussi des intérêts communs et notamment le système agro-sylvo-pastoral.

- 21 En ce début de XIXe siècle, ce système d'exploitation complémentaire n'a pas encore totalement disparu. La plupart des producteurs pratiquent toujours une polyculture qui s'associe à l'élevage et à la production de bois. Certes les anciennes méthodes culturales sont relativement peu productives, mais elles s'effectuent avec des moyens rudimentaires et surtout sans investissement préalable. Au bout du compte, elles sont peu coûteuses et à ce titre rentables. Dans ce sens, elles restent encore défendues par les exploitants qui voient d'un mauvais œil les interdictions de l'administration.
- 22 Dans le secteur de la sylviculture, les possesseurs de bois s'opposent aussi à une réorientation de la production vers le bois d'œuvre. Les récoltes de tan, de sumac ou de charbon destinées aux petites fabriques offrent encore au début du XIXe siècle les revenus nets les plus importants. Pour bénéficier de ces gains, la majorité des exploitants règle toujours leurs massifs forestiers en taillis de chênes verts ou de chênes kermès. Profitant largement d'un revenu périodique et à peu près fixe, ils ne sont pas prêts à accepter la transformation de leurs bois en futaies<sup>8</sup>. Ce refus est d'autant plus fort que l'aménagement ancien est nécessaire à l'élevage. Contrairement aux pinèdes, les taillis de feuillus peuvent fournir rapidement une nourriture aux moutons et aux chèvres. Les éleveurs de bêtes ont donc, eux aussi, tout intérêt à défendre l'ancien mode d'exploitation et à lutter contre l'extension des futaies qui entraîne une limitation des pâturages.
- 23 Finalement, les riches propriétaires ne peuvent accepter la condamnation d'un système qui les sert encore. Ils élaborent d'ailleurs une argumentation destinée à montrer les liens indispensables qui unissent l'industrie, l'élevage, l'agriculture et la forêt. Dans leur logique, la limitation du parcours des bêtes dans les bois est présentée comme un véritable désastre. À écouter ces défenseurs du pâturage, c'est même toute l'économie provençale que l'on ruine avec les lois forestières. Sans compter la fourniture de viande, le mouton approvisionne en laine l'industrie principale de ces régions du Sud : les manufactures de textile. En parallèle, l'élevage et les détritrus boisés fournissent des engrais naturels essentiels à la productivité du terroir.
- 24 Dans le premier XIXe siècle, la structure agro-sylvo-pastorale est donc encore présentée comme une nécessité inéluctable. Elle serait en quelque sorte une exigence liée aux conditions naturelles très particulières de la région et témoignerait d'une bonne adaptation de l'homme aux contraintes du climat et des sols<sup>9</sup>. Ce sentiment est d'autant plus fort que, dans l'idéalisation du système traditionnel, la complémentarité des activités se conjuguerait à celle des espaces et des populations<sup>10</sup>. Or dans l'esprit de certains nostalgiques, cette harmonie a été rompue par le libéralisme et le nouveau développement industriel.

## **Le refus de l'intervention de l'État : une lutte sociale et politique**

- 25 Cette même idée de solidarité est mise en avant pour défendre les bois communaux et les droits d'usage qui permettent à la population la plus pauvre de survivre. En effet, les ruraux sans terre profitent du terrain communal pour faire paître quelques bêtes, se chauffer et compléter leur alimentation. Cette utilisation indispensable des ressources de

la commune devient un prétexte de poids pour lutter contre la main mise de l'administration forestière sur les bois collectifs et préserver « une des bases de l'édifice social »<sup>11</sup>. Pour les légitimistes, cette suppression des droits d'usage liée au libéralisme risque de porter atteinte aux fondements de l'équilibre social en détruisant « l'antique esprit de solidarité communale »<sup>12</sup>. Loin de toute nostalgie pour l'Ancien Régime, les autres notables souhaitent toujours jouer leur rôle traditionnel de protecteur des plus faibles et protestent contre la misère que risque de provoquer la suppression des droits d'usage. Mais, derrière les bonnes intentions affichées et en deçà d'une réelle prise de conscience sociale, tous défendent surtout leurs intérêts économiques. De leur côté, les administrateurs ou les élus, veulent éviter une perturbation de l'ordre social qui pourrait aboutir à des révoltes.

- 26 Cette peur du mécontentement populaire s'amplifie encore avec l'avènement du suffrage universel. Au niveau régional, les ruraux ont bien compris tout l'intérêt qu'ils peuvent retirer de la nouvelle situation. Ils savent jouer des clientélismes et de l'appui de certains élus qui ne trouvent aucun bénéfice à soutenir une administration honnie. Ce contexte démocratique, fait ressortir avec plus de force encore les contradictions des dirigeants régionaux. Dans leurs discours, la défense de la forêt semble ne plus devoir prêter à discussion, mais dans les faits, leurs actes varient en fonction des enjeux du scrutin. Les conseillers généraux, le maire et son conseil et de manière plus étonnante, le préfet, se font parfois les protecteurs des intérêts de la commune et de ses habitants. Contre toute attente, ils défendent même certains droits d'usage et se dressent contre l'intervention des Eaux et Forêts.
- 27 Au-delà de la défense des populations rurales, les municipalités protègent avant tout leurs propres intérêts économiques. Elles cherchent à maintenir leurs revenus essentiellement alimentés par la location des terres collectives aux éleveurs ou par les droits payants acquittés par les paysans ou par les artisans pour prélever certaines richesses sylvicoles. Sur ces questions financières, les représentants de la commune rejettent la tutelle de l'administration forestière étrangère au contexte local. Reprenant les thèmes de la lutte contre la centralisation, les responsables municipaux refusent surtout de perdre les importantes prérogatives administratives, judiciaires et économiques qu'ils détenaient sur la gestion des bois collectifs avant la promulgation du Code Forestier (1827)<sup>13</sup>.
- 28 En effet, les motivations économiques n'expliquent pas seules les grandes orientations du nouvel aménagement des forêts collectives. Les lois forestières s'intègrent aussi à une nouvelle vision du territoire qui répond à des impératifs politiques et philosophiques<sup>14</sup>. L'option productiviste se conjugue avec un désir d'uniformisation géographique et de contrôle social. Désormais, l'État élabore des règles uniformes assurant l'homogénéité de la nation. En réaction contre l'Ancien Régime, il veut établir un contrôle de plus en plus strict des populations qui résistent à l'unification ou qui ne sont plus compatibles avec une gestion productive du territoire.
- 29 Le système centralisateur et unificateur heurte donc de plein fouet de multiples intérêts. De manière concrète, il supprime tout privilège et toute autonomie législative des régions. Désormais, la législation est fixée par l'État central et les anciens corps intermédiaires n'interviennent plus dans les prises de décision. En conséquence, la politique forestière ne se décide plus à l'échelle locale mais à l'échelle nationale. Les instances régionales qui exerçaient autrefois un contrôle et une autorité sur les municipalités et les communautés rurales perdent ainsi leurs anciennes prérogatives. In



fine, le système centralisé limite le pouvoir administratif et politique mais aussi la domination économique et sociale de l'ensemble des notables provençaux.

- 30 Les municipalités ne restent pas seules à protester contre cette ingérence de l'État dans leurs affaires. Elles sont soutenues par de nombreuses personnalités qui critiquent avec force l'administration forestière. Nommés par le pouvoir central sans avis et même sans consultation des responsables locaux, les officiers des Eaux et Forêts deviennent le symbole d'une autorité tracassière, lointaine et pire encore étrangère à la région. Accusée des mêmes griefs, la législation est elle aussi largement fustigée car elle met en place des règles uniformes s'appliquant sans distinction à l'ensemble du territoire. En opposition à cette administration et à cette jurisprudence centralisées, les légitimistes idéalisent le système de l'Ancien Régime qui laissait plus de liberté aux pays d'État et respectait leur particularisme. Oubliant son inefficacité, c'est cette législation locale que de nombreux Provençaux prennent en modèle pour répondre aux carences du droit national<sup>15</sup>.

### La défense du paysage provençal : une lutte identitaire

- 31 Le rejet des méthodes du service forestier n'est donc pas uniquement lié à la défense d'intérêts économiques. La plupart des grands propriétaires méridionaux sont aussi membres des sociétés savantes et mènent une réflexion politique, idéologique et philosophique<sup>16</sup>.
- 32 Proches des contextes locaux, ces notables critiquent totalement les méthodes d'uniformisation employées par l'administration. En effet, influencée par le modèle universaliste de la science, le service forestier forge sa doctrine et ses pratiques à partir d'une conception générale de l'aménagement sylvicole, conception qui reste par définition indépendante des contextes locaux. Implantée à Nancy, l'école des Eaux et Forêts dispense un enseignement qui fait fi des différences et pense le territoire national d'une manière abstraite et uniforme, sans distinction entre les forêts de plaines et de montagnes ou les forêts du Nord, du Centre et du Sud de la France. Cette démarche globale et abstraite, largement influencée par la doctrine des Lumières, est totalement contraire à la tradition savante des académies régionales fondées pour réaliser des recherches locales.
- 33 Plus qu'une querelle de méthodologie scientifique, cet antagonisme reflète deux manières radicalement opposées de penser et de concevoir le monde. Pour les académiciens, la nature, loin d'être uniforme, est un kaléidoscope de richesses et de beautés qu'il faut respecter. Chaque région se caractérise par ses particularités et ses différences tout en s'intégrant dans le vaste tableau national. À l'opposé, les officiers affichent une vision théorique d'une « forêt idéale (...) »<sup>17</sup>. Ces hommes venus du Nord Est de la France perpétuent le mythe de la forêt cathédrale composée de hautes futaies de chênes et n'ont aucune conscience de la spécificité des bois en Méditerranée ou même en Provence. Modelés par les doctrines de l'école des Eaux et Forêts de Nancy, ils veulent mettre en place des paysages uniformes même si ces derniers ne tiennent aucun compte des réalités locales. Pire encore, ils veulent imposer un modèle sylvicole né dans le Nord-Est de la France ou dans les principautés allemandes<sup>18</sup>.
- 34 Ridiculisant cette conception abstraite, les élites provençales ont alors beau jeu de réprover une volonté si chimérique. Ils font appel au « bon sens » et à l'observation de la nature. Se plaçant sous la caution de la raison, chacun demande une prise en compte particulière car « la Provence est dans une position différente des provinces du Nord »

(...)»<sup>19</sup>. De toute évidence, « les mêmes règles, qui suffisent dans les plaines fertiles et sous les climats humides du Nord à la conservation des forêts, ne sauraient protéger efficacement les pauvres broussailles qui souvent déguisent à peine la nudité des montagnes arides et escarpées du Midi »<sup>20</sup>.

- 35 Au-delà des clivages politiques, économiques et scientifiques, les Provençaux en viennent à défendre une cause identique, leur identité régionale qu'ils sentent menacée par la nouvelle administration. Dans l'esprit des notabilités, ces prises de positions régionalistes ne contredisent en rien la défense des forêts. Elles sous-tendent au contraire le discours de protection des bois. C'est pour défendre le Midi entamé par « le déboisement de nombreux coteaux » qu'ils se battent pour la restauration des bois<sup>21</sup>. Contestant les méthodes imposées par le pouvoir central, les élites locales se formalisent aussi du jugement négatif porté sur leur « pays ». Elles se dressent contre les stéréotypes climatiques ou raciaux employés par des officiers originaires du nord-est de la France. Face à de telles représentations, leur discours de défense des forêts devient, a contrario, un moyen de mettre en valeur une région souvent dénigrée à cause de sa végétation, de ses paysages et de sa population. Sur ce point, les objectifs des périodiques méridionaux sont parfaitement clairs. « La Revue Agricole et Forestière de Provence sera un organe de publicité, (...) elle le sera en Provence, pour la Provence »<sup>22</sup>. Dans le même esprit, l'Académie d'Aix organise d'ailleurs un concours qui vise à « combattre et attaquer de front les préjugés par lesquels une bonne économie agricole et forestière a été jusqu'à ce jour impossible en Provence (...) »<sup>23</sup>. Pour se faire, elle réclame « un travail inspiré par l'étude et la connaissance des besoins locaux »<sup>24</sup>. En fin de compte, les élites locales affirment une fierté régionale à travers leurs paysages. Au moment où les sociétés agropastorales du pourtour méditerranéen perdent leur spécificité, elles la réclament avec force comme une composante indispensable de leur identité et donc de leur survie.

## Conclusion

- 36 À la charnière du XVIIIe siècle et du premier XIXe siècle, les conflits autour des paysages provençaux font apparaître clairement les oppositions économiques, politiques, idéologiques et culturelles qui surgissent autour de l'organisation des terroirs. Ces divisions scindent les sociétés provençales et entravent toute résistance homogène, solidaire et même unanime vis-à-vis de l'administration centralisée de l'État au moment de l'ouverture des campagnes et de leur intégration à la nation.
- 37 Mais dans les années 1860, ces clivages s'estompent avec l'affirmation et l'acceptation de la nouvelle organisation économique. Devenu moins avantageux, le système agro-sylvo-pastoral s'efface rapidement au profit d'une nouvelle répartition des terroirs et des productions. Les mauvais sols, autrefois voués au pâturage, sont incorporés dans la masse des terres délaissées appelées désormais terres incultes et mélangées. À l'inverse, les cultures spécialisées – vignes, cultures maraîchères ou fruitières – les plus rentables glissent rapidement vers la plaine et les littoraux ne laissant guère d'espace aux troupeaux. Désormais, la plupart des propriétaires ne trouvent plus aucun intérêt à soutenir les modes d'exploitation traditionnelle. Bien au contraire, ils se rangent aux côtés de l'administration forestière pour interdire les anciennes pratiques agricoles et pastorales.
- 38 Désormais, la coopération culturelle, économique et sociale qui fédère les officiers du nord-est de la France et les élites provençales transcende les origines régionales. Dans le

contexte de l'application des lois sur le reboisement et de la spécialisation des cultures, cette alliance fait naître une forêt méditerranéenne inédite. Ce nouveau paysage forestier parvient à concilier un développement économique régional axé sur le tourisme et la vision nostalgique et provençale des nouvelles élites urbaines. Cet accord ne fait pourtant pas disparaître les conflits qui renaissent avec les nouveaux enjeux de l'urbanisation, de l'industrialisation, du tourisme et des loisirs.

---

## NOTES

- 1.P. BARRAL, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin, 1968.
- 2.Les anciennes académies restaurées après la Révolution sont le refuge de la noblesse conservatrice, en général légitimiste, et propriétaire de bois. Adversaire des idées modernes et fervent admirateur de Frédéric Le Play, le secrétaire de l'Académie d'Aix-en-Provence Charles de Ribbe, est un bon exemple de cette réaction. Les nobles conservateurs se réfugient d'autant plus dans les académies que leur pouvoir décline après la révolution de 1830. Pour la plupart écartés des fonctions publiques, ils disposent de tout leur temps pour s'intéresser aux progrès agricoles et aux expériences agronomiques.
- 3.P. ACOT, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988.
- 4.Si nous n'avons pas de source indiquant la vision paysagère des paysans, leur lecture des paysages et de l'organisation du terroir se lit dans leurs pratiques et à travers le regard critique des notables locaux et des officiers des Eaux et Forêts.
- 5.A. YSABEAU, « Les forêts du Var et les incendies qui les dévastent », *Annales forestières*, 1844, p. 439.
- 6.La forêt soumise au régime forestier se caractérise par un aménagement c'est-à-dire une détermination préalable faite par acte administratif du mode de culture et d'exploitation de la forêt pour en obtenir les meilleurs revenus.
- 7.En 1848, les insurgés de Montmeyan, Entrecasteaux et Baudinard s'en prennent au Code forestier et réclament le partage des communaux et le défrichement des forêts.
- 8.Voir à ce propos le comte de MONTVALLON, « De l'avaux ou l'avouassé qui couvre une grande partie des terrains forestiers dans un rayon de cinq ou six lieues sur le littoral de la mer dans le département des Bouches-du-Rhône », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix*, Aix, 1840, p. 242, voir également L. DUPLESSIS, « Récoltes du sumac dans les bois de la Basse Provence », *Revue agricole et forestière de Provence*, 1873, p. 181-184 sans oublier la Statistique du département des Bouches-du-Rhône publiée par le comte de Villeneuve.
- 9.Voir les articles des *Annales Provençales* et de la *Revue agricole et forestière de Provence*.
- 10.Dans le cadre de la transhumance saisonnière, les villes et les campagnes, les plaines et les montagnes seraient par exemple unies par des liens de solidarité. Voir à ce propos les publications de Charles de RIBBE et de E. Boyer de Fonscolombe.
- 11.« Des bois et des bêtes à laine », *Annales Provençales*, 1827, p. 191-202, p. 202.

- 12.Ch. de RIBBE, Des incendies de forêts dans la région des Maures et de l'Esterel ; leurs causes, leur histoire et les moyens d'y remédier, Hyères, 1866, p. 62.
- 13.Certaines municipalités s'opposent à l'administration des Eaux et Forêts. Elles contestent le bornage de leurs terrains, luttent contre l'imposition du régime forestier et des reboisements obligatoires ou font preuve de la plus grande inertie pour proposer des reboisements facultatifs. Dans la première moitié du XIXe siècle, les réclamations aux tribunaux mais aussi au Conseil d'arrondissement puis au Conseil général se multiplient. Méfiantes, les communes rurales montrent « peu d'empressement » pour solliciter les subventions de l'État afin d'entretenir et de protéger leurs bois ou de les reboiser.
- 14.J. REVEL, « La région », Les lieux de mémoire, Les Francs : conflits et partages, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des Histoires, t. III, 1992, p. 851- 883.
- 15.Voir à ce propos toute l'œuvre de Charles de Ribbe.
- 16.Voir les publications des comices agricoles ou des sociétés savantes notamment les mémoires de l'Académie d'Aix-en-Provence, les Annales Provençales et la Revue agricole et forestière de Provence.
- 17.Ch. de RIBBE, La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, Paris, 1857, p. 177.
- 18.B. KALAORA, R. LARRERE, O. NOUGAREDE et D. POUPARDIN, Forêt et société au XIXe siècle. La sève de Marianne, I.N.R.A., Centre de recherche d'Orléans, Ardon, 1980, 130 p.
- 19.Aîné FEISSAT, « Des défrichements », Annales Provençales, 1827, p. 449-456, p. 456.
- 20.Ch. de RIBBE, Rapport au nom de la commission nommée par l'Académie d'Aix pour examiner les mémoires présentés sur la question forestière, Aix, 1861, p. 33.
- 21.Aîné FEISSAT, « Des défrichements », op. cit., p. 449.
- 22.Ch. de RIBBE, « La question forestière en Provence et la nouvelle revue », Revue Agricole et Forestière de Provence, 1862, p. 13.
- 23.Ch. de RIBBE, Rapport au nom de la commission..., op. cit., p. 5.
- 24.Ibid., Ibidem.

## RÉSUMÉS

Avec la Révolution, la mise en place d'une politique centralisatrice, les débuts de l'industrialisation et de l'urbanisation, sans oublier les théories libérales, physiocrates et productivistes, l'aménagement des bois provençaux est totalement remis en cause. Dans cette période charnière, entre le xviii<sup>e</sup> et le xix<sup>e</sup> siècle, les changements radicaux dans la vision des paysages forestiers et dans l'utilisation des espaces ruraux favorisent l'essor de conflits multiples. L'administration, les élus, les notables locaux, les étrangers à la Provence et les paysans des communes rurales opposent leurs regards sur les paysages. De leur côté, les éleveurs, les sylviculteurs, les agriculteurs mais aussi les ingénieurs des Eaux et Forêts ou les dirigeants de petites industries veulent forger des espaces différents et même antinomiques pour satisfaire leurs besoins productifs. Oubliant pour un temps leurs rivalités, les différentes composantes de la société provençale s'unissent pour refuser le modèle forestier et les aménagements en taillis sous futaies imposés par des Eaux et Forêts. Pour des raisons économiques, sociales mais surtout identitaires et culturelles, elles refusent l'intervention de l'État central qui cherche à imposer un

paysage forestier uniforme. Cet article vise donc à démêler l'écheveau complexe de ces antagonismes pour comprendre les dernières résistances aux évolutions du monde moderne qui se traduisent clairement dans les paysages.

In the aftermath of the French Revolution, with a new centralized political system, and the emergence of industrialization and urbanization, not to mention an atmosphere of liberal, physiocratic and productivist ideas, the development of woodlands in Provence was radically called into question. In this pivotal period, at the turn of the 19<sup>th</sup> century, radical changes in the vision of forest landscapes and in the use of country land gave rise to countless conflicts. Civil servants, local councillors and notables, foreign residents and rural people were totally at variance with each other about the landscape. For their part, breeders, foresters, farmers, but also engineers of the Forestry Commission or small industry directors had new but conflicting ideas about the landscape they wanted, depending on their production requirements. Putting their rivalries aside for a time, the various elements of the Provençal society came together to refuse the management style proposed by the Forestry Commission. For economic and social reasons, and especially to assert their identity and culture, they refused to see the centralized State come in and impose a uniform forest landscape. In this paper we try to unravel a complex tangle of such antagonisms in order to understand the last resistance to modern evolutions that are unmistakable in the landscapes.

## INDEX

**Mots-clés** : agricole, conflit, paysage, rural

**Index géographique** : Provence

**Index chronologique** : Époque moderne

## AUTEUR

### MARTINE CHALVET

Martine Chalvet mène ses recherches au sein de l'unité de recherche DESMID (Dynamiques Ecologiques et Sociales en Milieux Deltaïques) à l'Université de la Méditerranée